

COMPTE RENDU de la rencontre avec Mme PARLY

Le 27 février, la ministre des armées, Mme Parly, a reçu en bilatérale une délégation FNTE-CGT. Cette rencontre faisait suite à une demande de notre organisation, afin d'apporter à la ministre nos commentaires et inquiétudes concernant un certain nombre de dossiers d'actualité sensibles.

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2019/2025 :

Contrairement au satisfecit quasi général sur l'augmentation programmée du budget de la défense sur les prochaines années, pour notre fédération ce qui est le plus important est l'utilisation qui est faite de ce budget.

Si la Cgt est favorable à l'effort consacré au renouvellement nécessaire de matériels et d'équipements usagés voire obsolètes, d'autres lignes de dépenses paraissent contestables.

Nous avons d'emblée rappelé à la ministre que le ministère des armées est également composé d'effectifs civils qui ont vécu difficilement une décennie de restructurations. Aux suppressions massives d'emplois qui ont fortement dégradé le fonctionnement de nombreuses entités et services, les personnels ont également subi une dégradation des conditions de vie au travail. Le manque d'évolution professionnelle et le gel persistant des salaires ont contribué à aggraver ce mal être.

Interrogée sur les mesures dérogatoires octroyées au ministère des armées à savoir le recrutement sans concours de catégorie B et de CDD de 3 ans non reconductibles, la ministre a argumenté sur le fait qu'il est difficile de recruter sur concours dans certaines professions. Vu le taux de chômage dans notre pays cela semble difficile à croire. Pour la Cgt, la ministre trouve une nouvelle opportunité de porter atteinte au statut général de la fonction publique.

Si la ministre se félicite que le projet de LPM soit « à hauteur d'homme » avec un engagement pour améliorer les conditions d'exercice et de vie des soldats et de leur famille, les personnels civils semblent une nouvelle fois être les grands oubliés de cette LPM. Sur le sujet, la ministre nous a renvoyé aux discussions en cours dans la Fonction Publique, circulez y'a rien à voir ou plutôt pas grand-chose à attendre de positif.

Sur la stratégie de dissuasion nucléaire, élément central de la LPM, la ministre considère que la France est arrivée au maximum de ses possibilités de désarmement et que notre pays doit rester dans le cercle fermé des puissances dotées de l'arme nucléaire y compris en consacrant une part importante du budget des armées. La Cgt ne considère pas comme un message positif la confirmation du maintien de la stratégie de dissuasion nucléaire. Alors que nous vivons une escalade de la terreur entre pays possédant l'arme nucléaire, la France se grandirait à militer pour un désarmement nucléaire multilatéral en signant le traité d'interdiction des armes nucléaires. Mme Parly a cru néanmoins bon de rajouter que « *M. Macron partageait la position de la Cgt* » sur la nécessité d'engager un désarmement multilatéral, « *le problème est que les autres pays détenant officiellement ou officieusement l'arme ne veulent pas désarmer bien au contraire* ». Pas très convaincant.

Sur **les OPEX**, et alors que d'ici deux ans le ministère financera seul plus d'1 milliard d'euros annuels de dépense, notre organisation a demandé qu'un bilan soit fait sur nos interventions dans toutes les zones de conflits, sur leur efficacité, sur leurs conséquences sur les populations, sur la déstabilisation des régions concernées. La ministre n'a pas souhaité commenter notre demande, tout comme elle ne nous a pas répondu sur les **ventes d'armement** et notre interrogation sur le fait que les deux principaux « clients » de la France sont le Qatar et l'Arabie Saoudite, pays régulièrement soupçonnés de soutenir directement ou indirectement des groupes terroristes. Sur ces sujets, Mme Parly ne nous est pas apparue des plus à l'aise...

BDD :

Sur le soutien de proximité le ministère confirme le projet de passage de 54 à 38 BDD avec l'objectif d'avoir des bases de défense sensiblement de même taille. La ministre affirme néanmoins que le soutien de proximité sera amélioré. Pour la Cgt, il y aura donc une nouvelle restructuration notamment pour les services de soutien. Pour madame Parly le mot restructuration ne doit pas être prononcé puisqu'il n'y aura pas d'impact en termes d'emplois mais de possibles mutations. Des restructurations sans suppressions d'emplois ! difficile à croire !!

SIAé :

Pour la ministre il n'y a pas de dogme sur le devenir du statut juridique du service malgré toutes les communications allant dans le sens d'un changement de statut. A la question de la plus-value sur le MCO aéronautique militaire d'un changement de statut, aucune réponse de la ministre et de son conseiller. En revanche le groupe de travail chargé d'étudier cette question doit toujours rendre ses conclusions à l'été 2018. Concernant le rapport Chabert sur l'avenir du MCO aéronautique la ministre dit ne pas partager toutes les positions de Mr Chabert tout en reconnaissant ne pas avoir une connaissance pointue du document ! Donc loin d'être rassurée sur l'avenir statutaire du SIAé la Cgt continue d'appeler tous les personnels à la mobilisation pour conserver le statut actuel de leur direction garant de l'indépendance de souveraineté et du moindre coût pour nos armées. La pétition pour le maintien du statut (1932 signatures) ainsi qu'un document compilant les propositions de la Cgt ont été remis à la ministre.

NAVAL GROUP :

Interrogée sur la volonté de Naval Group et de l'italien Fincantieri de créer une société commune, Mme Parly a ressorti l'argumentaire plus qu'écoulé de la nécessité de créer des groupes industriels au niveau européen pour faire face à la concurrence asiatique, russe et américaine. Sur ce rapprochement, la ministre évoque une « coopération » alors que dans les faits c'est bien la création d'une société commune qu'il s'agit avec tous les risques qu'entraîne ce genre d'opération tant au niveau industriel que social mais également en termes de perte d'indépendance industrielle nationale.

Interrogée par notre organisation sur le fait que pour Naval Group l'alliance avec les italiens ne serait qu'une première étape qui devrait conduire ensuite les allemands de TKMS à se joindre au duo franco-italien, Mme Parly a contesté le fait qu'un rapprochement avec les allemands était absolument hors de propos pour des questions de souveraineté sur l'activité sous-marin. Ces propos ne sont pas sans interroger notre organisation : soit la ministre ment, soit le PDG de Naval Group s'octroie le droit de tenter de construire, sans mandat de la tutelle gouvernementale, une entreprise de la navale militaire de taille européenne, ce qui est difficile à croire. Ou alors, Naval Group travaille avec le soutien de ministres autre que celui des armées !! M Le Maire ? M Le Drian ? Non pas possible. Quoi que

En conclusion, rien de bien nouveau de la part de la ministre et de son conseiller. Pour la Cgt, la future LPM sera cruciale quant à l'avenir des personnels civils mais aussi des industries de défense. Concernant l'aspect RH si certains se félicitent de la fin (ponctuelle) des déflations d'effectifs avec, 6 000 postes supplémentaires, nous serons plus mesurés au regard des 78 000 postes supprimés lors des 2 précédentes LPM. Bref, une entrevue d'une heure qui n'aura pas permis d'aborder le fond des problèmes posés. Sur toutes ces questions la CGT ne lâchera rien, et surtout ne s'interdit pas d'aborder quelque sujet que ce soit.

*La délégation était composée de : **Virginie PARENT** et **Yvon VELLY**, Secrétaires Généraux ; **Laurent HEBERT** et **Philippe ROBERT**, membres de la Direction Fédérale*